



# iodo

SALON DES ÉQUIPEMENTS  
DE TOURISME & LOISIRS  
• BY CAMPO OUEST •

## 27 & 28

# JANVIER 2027

WWW.SALON-IODE.FR  
VANNES - PARC EXPO

f in #SalonIODE27

### IN & OUT DOOR EQUIPEMENTS

UN SALON  
ORGANISÉ PAR



## DOSSIER D'INSCRIPTION



## OFFRES DE STAND au choix :

	INTITULÉ DE L'OFFRE	DESSCRIPTIF	NOMBRE DE M <sup>2</sup>	PRIX HT / M <sup>2</sup>	TOTAL HT
<b>CHOIX DE STAND</b>	SILVER <b>Stand nu sans cloison de 9 à 24 m<sup>2</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stand nu comprenant moquette et électricité 1KW (mobilier non inclus)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 9 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 12 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 15 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 18 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 24 m <sup>2</sup>	<b>120 €</b>	= _____
	SILVER + <b>Stand équipé avec cloison de 4 à 24 m<sup>2</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stand équipé comprenant cloisons, moquette, électricité 1KW &amp; mobilier</li> <li>Choix mobilier :               <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Standard (1 table, 3 chaises)</li> <li><input type="checkbox"/> Haut (1 mange-debout, 2 tabourets) + 25€ HT</li> <li><input type="checkbox"/> Pas de mobilier</li> </ul> </li> <li>Choix couleur : <input type="checkbox"/> Noir    <input type="checkbox"/> Blanc</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 4 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 6 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 9 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 12 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 15 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 18 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 24 m <sup>2</sup>	<b>172 €</b>	= _____
	BRONZE <b>Stand nu sans cloison de 36 à 54 m<sup>2</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stand nu comprenant moquette et électricité 1KW (mobilier non inclus)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 36 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 42 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 54 m <sup>2</sup>	<b>85 €</b>	= _____
	GOLD <b>Stand nu sans cloison à partir de 60 m<sup>2</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stand nu comprenant moquette et électricité 1KW (mobilier non inclus)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 60 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> 72 m <sup>2</sup> <b>Autre surface : nous contacter pour un devis</b>	<b>79 €</b>	= _____
	EXTÉRIEUR <b>de 9 à 200 m<sup>2</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stand nu (moquette, électricité et mobilier non inclus)</li> <li><b>Option tente :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pagode 3x3 + <b>350€ HT</b></li> </ul> </li> </ul>	<b>Surface : .....</b>	<b>51 €</b>	= _____
	<b>Frais d'inscription</b> (obligatoires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais administratifs et de gestion de dossier</li> </ul>			

Je ne souhaite pas bénéficier de moquette (stand intérieur)

**VOTRE CHOIX DE STAND : N° \_\_\_\_\_**

Nous vous invitons à accéder à notre plan pour choisir votre stand  
en fonction des emplacements disponibles : [www.salon-iode.fr/choisissez-votre-emplacement](http://www.salon-iode.fr/choisissez-votre-emplacement)

1 - J'ouvre le lien ci-dessus dans mon navigateur    2 - J'indique le stand souhaité ci-dessus    3 - Je renvoie mon dossier



## OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

TECHNIQUES STAND	PRESTATION		QUANTITÉ	PRIX HT	TOTAL HT
	<b>Emplacement premium</b> Emplacements visibles sur le plan interactif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Placement à l'entrée du hall avec visibilité de votre stand dès l'arrivée sur le salon par les visiteurs</li> <li>Emplacements identifiés sur le plan en ligne avec une étoile</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>700,00</b>	= _____
	<b>Angle(s)</b> Se référer au stand choisi sur le plan interactif (1 côté ouvert sur 2 allées = 1 angle, 2 côtés = 2 angles, 4 côtés = 4 angles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 angle à partir de 9 m<sup>2</sup></li> <li>2 angles à partir de 18 m<sup>2</sup></li> <li>4 angles à partir de 36 m<sup>2</sup></li> </ul>	x _____	<b>170,00</b>	= _____
	<b>Branchement électrique supplémentaire</b> Prix par kw en mono	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 KW est déjà inclus dans votre offre de base</li> </ul>	x _____	<b>85,00</b>	= _____
	<b>Branchement électrique supplémentaire</b> Prix 32 A en triphasé		x _____	<b>194,00</b>	= _____
	<b>Éclairage : barre LED</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équivaut à un rail de 3 spots</li> </ul>	x _____	<b>80,00</b>	= _____
	<b>Branchement eau</b>		<input type="checkbox"/> 1	<b>200,00</b>	= _____
	<b>Réserve</b> Prix au m <sup>2</sup>		x _____	<b>200,00</b>	= _____
	<b>Adhésif cloison</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impression et pose d'un adhésif sur une cloison pour personnaliser votre stand</li> <li>Dimensions : 954 x 2390 mm par cloison + 10 mm fond perdu</li> <li>Fichier graphique à fournir par vos soins</li> </ul>	x _____	<b>140,00</b>	= _____
	<b>Ménage stand</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aspiration de votre stand avant l'ouverture du salon chaque jour</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>150,00</b>	= _____
<b>Appli visiteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition d'une application mobile pour scanner les badges visiteurs et retrouver votre base de données dès la fin de salon</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>200,00</b>	= _____	

MOBILIER	PRESTATION		QUANTITÉ	PRIX HT	TOTAL HT
	<b>Pack mobilier standard</b> 1 table ronde + 3 chaises + 1 poubelle	<input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Blanc	x _____	<b>145,00</b>	= _____
	<b>Pack mobilier haut</b> 1 mange debout + 2 tabourets + 1 poubelle	<input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Blanc	x _____	<b>180,00</b>	= _____
	<b>Mange-debout</b>	<input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Blanc	x _____	<b>80,00</b>	= _____
	<b>Tabouret</b>	<input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Blanc	x _____	<b>35,00</b>	= _____
	<b>Comptoir fermé</b>	<input type="checkbox"/> Noir <input type="checkbox"/> Blanc	x _____	<b>150,00</b>	= _____
	<b>Réfrigérateur</b>	• 140 L	x _____	<b>85,00</b>	= _____

SOIRÉE	<b>Place(s) pour la soirée de gala le 1er soir du salon : mercredi soir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soirée conviviale concoctée par les organisateurs inclus repas et animations.</li> <li>• Ouvert aux exposants &amp; visiteurs facilitant les échanges et favorisant le réseautage.</li> </ul>	x _____ <b>places</b>	<b>50,00</b>	= _____
	<b>Sponsoring de la soirée de gala</b> <i>Limité à 6 exposants</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion de votre logo sur tous les supports de communication présentant la soirée (invitations papier, invitation web, plan programme, site web, emailing dédié à la soirée, encart presse, kakémono soirée disposé dans la salle...).</li> <li>• Prise de parole sur scène en introduction de la soirée.</li> <li>• Mise à disposition de 2 PASS invitation pour la soirée.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <b>1</b>	<b>1500,00</b>	= _____

**DIVERS**

Traiteur, sonorisation etc. à commander directement sur votre espace exposant dont les identifiants vous seront communiqués après réservation de votre stand.



**NOUVEAUTÉ : -10% sur les options pour 2 options sélectionnées  
parmi prises de parole et communication**

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX HT	TOTAL HT
<b>PRISE DE PAROLE</b>	<b>Réservation d'une démonstration produits</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>20 minutes de démonstration produits</b> dans un espace équipé au cœur du salon avec la présence d'un animateur pour rendre la démonstration vivante.</li> <li>• Insertion de votre logo à côté de votre démonstration sur le programme officiel (sonorisation et mobilier inclus - 40 chaises).</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <b>1 démo de 20 minutes</b>	<b>275,00</b>	= _____
	<b>Réservation d'un créneau d'atelier au cœur du salon</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>45 mn d'intervention</b> dans un espace équipé au cœur du salon.</li> <li>• Insertion de votre logo à côté de l'intitulé de votre atelier sur le programme officiel (sonorisation et mobilier inclus - 40 chaises).</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <b>1 atelier de 45mn</b>	<b>550,00</b>	= _____
<b>COMMUNICATION &amp; VISIBILITÉ</b>	<b>Votre logo sur tous les supports de communication en tant que partenaire officiel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion de votre logo sur les supports de communication du salon : Home page du site web, invitations, e-mailings, encarts presse, plan programme...</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>1000,00</b>	= _____
	<b>Votre logo sur le plan du salon</b> <i>Limité à 10 exposants</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion de votre logo sur le plan du salon distribué le jour de l'événement et sur tout autre support de signalétique sur place présentant le plan de l'événement.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>370,00</b>	= _____
	<b>EXCLUSIVITÉ</b> <b>4<sup>ème</sup> de couverture du plan programme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion de votre publicité sur la 4<sup>ème</sup> de couverture du plan programme distribué à l'entrée du salon à tous les visiteurs pour s'orienter.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>600,00</b>	= _____
	<b>Votre logo sur les tours de cou des badges visiteurs</b> <i>Limité à 2 partenaires*</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remis à chaque participant à l'entrée avec le badge de l'événement.</li> <li>• Port du badge obligatoire.</li> <li>• Insertion de votre logo en complément de celui de IODE et d'un autre partenaire.</li> <li>• Sur la base de 3000 tours de cou.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>500,00*</b>	= _____
	<b>EXCLUSIVITÉ</b> <b>Sacs visiteurs personnalisés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution de sacs logotypés à vos couleurs à tous les visiteurs du salon à l'entrée (sacs fournis par vos soins).</li> <li>• Sur la base de 3000 sacs.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>1500,00</b>	= _____



	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX HT	TOTAL HT	
COMMUNICATION & VISIBILITÉ	<b>Insertion d'un objet pub dans le sac visiteurs</b> <i>Sous réserve de la réservation du sac par un exposant</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objet publicitaire fourni par vos soins.</li> <li>Insertion de l'objet dans le sac par nos soins.</li> <li>Sur la base de 3000 objets.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>350,00</b>	= _____
	<b>Bannière home page site web</b> <i>Maximum 3 annonceurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bannière visible sur la homepage du site web du salon.</li> <li>Visuel format 900 x 150 px fourni par vos soins.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>300,00</b>	= _____
	<span style="background-color: green; color: white; padding: 2px;">NOUVEAUTÉ</span> <span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">EXCLUSIVITÉ</span> <b>Bannière sur la page d'inscription du site web</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bannière visible sur la page d'inscription utilisée par tous les visiteurs sur le site web du salon.</li> <li>Visuel format 900 x 150 px fourni par vos soins.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>400,00</b>	= _____
	<span style="background-color: green; color: white; padding: 2px;">NOUVEAUTÉ</span> <b>Bannière sur une newsletter</b> <i>Seulement 3 emplacements disponibles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bannière intégrée à une newsletter.</li> <li>Visuel format 600 x 150 px fourni par vos soins.</li> <li>Unique annonceur : seule votre bannière apparaîtra sur la newsletter.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>150,00</b>	= _____
	<span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">EXCLUSIVITÉ</span> <b>Encart pub badge visiteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion d'un encart publicitaire sur le badge adressé à chaque visiteur pour accéder au salon.</li> <li>Port du badge obligatoire.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>700,00</b>	= _____
	<span style="background-color: red; color: white; padding: 2px;">EXCLUSIVITÉ</span> <b>Affichage pub dans les toilettes du salon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Votre affiche format A3 au dos de la porte de tous les toilettes visiteurs.</li> <li>Visuel fourni par vos soins.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>400,00</b>	= _____
	<b>Banderole sur ganivelle</b> <i>Maximum 2 annonceurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage d'une banderole publicitaire sur ganivelle à l'extérieur du salon à l'entrée.</li> <li>Fabriquée et installée par nos soins (logo à nous fournir en HD).</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>450,00</b>	= _____
	<span style="background-color: green; color: white; padding: 2px;">NOUVEAUTÉ</span> <b>Post réseaux sociaux</b> <i>Maximum 5 annonceurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédigée et planifiée par l'organisation, cette publication permet de présenter votre activité, votre expertise, une nouveauté, une animation ou un temps fort prévu sur votre stand.</li> <li>L'exposant transmet les informations nécessaires à la préparation du contenu. Le texte final est rédigé, adapté et validé par l'organisation.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>150,00</b>	= _____
	<span style="background-color: green; color: white; padding: 2px;">NOUVEAUTÉ</span> <b>Interview + post réseaux sociaux</b> <i>Maximum 2 annonceurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interview vidéo d'environ 1 min 30 réalisée par l'animateur sur le salon.</li> <li>L'interview sera publiée pendant l'événement sur les réseaux sociaux du salon.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1	<b>250,00</b>	= _____



## SECTEURS D'ACTIVITÉ

Cochez la ou les case(s) correspondant à votre activité principale (maximum 4) :

- |  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Abris de jardin                 | <input type="checkbox"/> Décoration                           | <input type="checkbox"/> HLL, chalets                                 | <input type="checkbox"/> Publicité, communication, reportage photos |
| <input type="checkbox"/> Agence immobilière              | <input type="checkbox"/> Distributeurs automatiques/Monétique | <input type="checkbox"/> Impression textile                           | <input type="checkbox"/> Recrutement                                |
| <input type="checkbox"/> Alimentaire, surgelés, Boissons | <input type="checkbox"/> Éclairage                            | <input type="checkbox"/> Informatique, logiciels                      | <input type="checkbox"/> Roulottes                                  |
| <input type="checkbox"/> Aménagement extérieur           | <input type="checkbox"/> Éditions professionnelles, Presse    | <input type="checkbox"/> Institutionnels                              | <input type="checkbox"/> Sanitaire                                  |
| <input type="checkbox"/> Animation / Articles de fête    | <input type="checkbox"/> Électricité                          | <input type="checkbox"/> Internet, Wifi                               | <input type="checkbox"/> Sauna, spa                                 |
| <input type="checkbox"/> Assurances                      | <input type="checkbox"/> Énergie, production d'eau chaude     | <input type="checkbox"/> Machines à laver, séchoirs                   | <input type="checkbox"/> Sécurité, secours, incendie, alarme        |
| <input type="checkbox"/> Audiovisuel / Sonorisation      | <input type="checkbox"/> Énergies renouvelables               | <input type="checkbox"/> Matériels de restauration, machines à glaces | <input type="checkbox"/> Signalisation                              |
| <input type="checkbox"/> Bornes de distribution          | <input type="checkbox"/> Enseigne                             | <input type="checkbox"/> Mobil-homes                                  | <input type="checkbox"/> Stores                                     |
| <input type="checkbox"/> Caisses enregistreuses          | <input type="checkbox"/> Équipement de loisirs et de sport    | <input type="checkbox"/> Mobilier d'intérieur                         | <input type="checkbox"/> Surveillance                               |
| <input type="checkbox"/> Centrale d'achats               | <input type="checkbox"/> Équipement hôtelier                  | <input type="checkbox"/> et/ou extérieur                              | <input type="checkbox"/> Téléphonie                                 |
| <input type="checkbox"/> Chaînes                         | <input type="checkbox"/> Espaces verts, conseil               | <input type="checkbox"/> Nettoyage et matériel de nettoyage           | <input type="checkbox"/> Tentes, chapiteaux, bungalows              |
| <input type="checkbox"/> Charte de qualité               | <input type="checkbox"/> Espaces verts, matériel d'entretien  | <input type="checkbox"/> Outillage                                    | <input type="checkbox"/> Terrasses, pergolas                        |
| <input type="checkbox"/> Chauffage, Climatisation        | <input type="checkbox"/> Expertise comptable                  | <input type="checkbox"/> Pépiniériste                                 | <input type="checkbox"/> Tour operator                              |
| <input type="checkbox"/> Bureau d'études                 | <input type="checkbox"/> Fédérations                          | <input type="checkbox"/> Piscines (conception)                        | <input type="checkbox"/> Traitement des eaux                        |
| <input type="checkbox"/> Contrôle d'accès                | <input type="checkbox"/> Fermetures automatiques              | <input type="checkbox"/> Piscines (construction)                      | <input type="checkbox"/> Transport                                  |
| <input type="checkbox"/> Contrôle réglementaire          | <input type="checkbox"/> Financement                          | <input type="checkbox"/> Piscines (couverture)                        | <input type="checkbox"/> Véhicules électriques                      |
| <input type="checkbox"/> Coupes, trophées, médailles     | <input type="checkbox"/> Fitness, forme, Bien-être            | <input type="checkbox"/> Piscines (équipement)                        | <input type="checkbox"/> Autres : .....                             |
| <input type="checkbox"/> Couvertures                     | <input type="checkbox"/> Formation                            | <input type="checkbox"/> Produits d'entretien, hygiène                |   |
| <input type="checkbox"/> Dallage                         | <input type="checkbox"/> Fournitures pour locatifs            |   |   |

## UNIVERS THÉMATIQUE

Cochez la case correspondant à votre univers thématique de préférence (maximum 1) :

- Équipements
- Bien-être, loisirs, animations
- Services
- CHR (Café, Hôtel, Restaurant)
- Hébergements & structures

## DÉMARCHE RSE

Avez-vous engagé une démarche RSE au sein de votre entreprise ?

- Oui
- Non

Si oui, nous préciser la démarche :

.....

## PARCOURS TOURISME DURABLE

- Je souhaiterais être référencé dans le parcours tourisme durable identifié sur le salon par les visiteurs (*sur demande et justificatif à fournir aux organisateurs*)

Votre produit ou service permet-il de :

- Réduire les consommations d'eau
- Faire des économies d'énergie
- Améliorer la gestion des déchets, ou produire moins de déchets
- Contribuer au développement des mobilités douces
- Favoriser la biodiversité
- Autre (préciser) :

.....



**VOS COORDONNÉES**

COORDONNÉES D'INSCRIPTION DÉNOMINATION SOCIALE : ..... N° SIRET : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél. : .....

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différente) DÉNOMINATION SOCIALE : ..... N° SIRET : .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : ..... Tél. : .....

CONTACT ADMINISTRATIF (préparation du salon)  M.  Mme Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Mail : ..... Tél. : .....

INTERLOCUTEUR SUR LE STAND (si différent)  M.  Mme Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Mail : ..... Tél. : .....

**VOTRE RÉSERVATION**

- Je souhaite participer au salon IODE et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation (CGV / IODE – édition 2027 - version du 12/05//2026) figurant sur la page suivante du présent Dossier d'Inscription et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction.
- Je m'engage à ne pas démarcher les visiteurs et les autres exposants au-delà de l'espace de mon stand.
- Je reconnais qu'à partir de la signature de mon inscription, tout changement de logo ou d'enseigne doit être communiqué à l'organisateur. À défaut, je décharge l'organisateur de toute responsabilité concernant l'affichage et la communication liés à mon entreprise.
- Je m'engage à respecter les horaires officiels du salon et à ne pas procéder au démontage de mon stand avant la fermeture de l'événement. À défaut, l'organisateur se réserve le droit de ne pas accorder de priorité ou de refuser ma participation aux éditions suivantes.

Coût stand : ..... €

+ Options : ..... €

+ Frais d'inscription : ..... 70€ ..... €

= Total HT : ..... €

TVA 20% : ..... €

Total TTC : ..... €

**ENSEIGNE DE STAND** (35 caractères max) .....

Fait à .....

Le .....

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Cachet et Signature Obligatoires

Pour valider votre inscription, merci de retourner le dossier complété : [par mail](mailto:contact@salon-iode.fr) à [contact@salon-iode.fr](mailto:contact@salon-iode.fr) ou [par courrier](#) à L'AGENCE ESSENTIEL / SALON IODE

14 ZA Le Boulais - 35690 ACIGNÉ / Après validation, vous pourrez accéder à votre espace exposant et gérer tous les éléments utiles à votre participation sur le site web.

**POUR TOUTE COMMANDE : Règlement de 100 % à effectuer à la commande par virement. TITULAIRE DU COMPTE : CAMPO OUEST / 4 CHEMIN DE LA HAIE 56000 VANNES / Code étab. : 13807 / Code guichet : 10960 / N°compte : 76001045889 / Clé : 85 / Domiciliation : BPGO VANNES / Code I.B.A.N : FR76 1380 7109 6076 0010 4588 985 / Code B.I.C : CCBPFRPPNAN**



Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de réservation et de participation au salon IODE 2027 (ci-après dénommé le « Salon »). Dans le présent règlement, est désigné :

- La SARL Campo Ouest, dont le siège social est au 4 CHEMIN DE LA HAIE 56000 VANNES - France se définit comme l'Organisateur de la Manifestation, ci-après l'Organisateur.
- L'Agence Essentiel, agit en vertu de la convention de mandat, pour le compte de l'Organisateur en tant que Commissaire Général du Salon (ci-après le « CG »).

Toute demande d'inscription et toute réservation de l'une des offres de participation au Salon implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales de participation. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'Organisateur, prévaloir sur les présentes. Toute condition contraire sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à l'Organisateur ou au CG quel que soit le moment où elle pourra être portée à leur connaissance. Seules les demandes de participation réalisées au moyen des documents originaux du Salon transmis par le CG ou téléchargés sur le site Internet de l'événement seront considérées. Les documents peuvent être adressés par mail à [contact@salon-iodes.fr](mailto:contact@salon-iodes.fr) ou par papier à l'attention du CG du salon à l'adresse suivante : Agence Essentiel / Salon IODE 2027 – 14 ZA Le Boulais – 35690 Acigné.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande de participation pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion du Salon et notamment lorsque la totalité des offres de participation a été souscrite. L'Organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par un organisme ou une société ayant participé à un précédent événement qu'il aurait organisé et qui ne se serait pas acquitté ou se serait acquitté partiellement des obligations lui incombant. L'organisme ou la société dont la demande de participation est refusée en sera informé par écrit et sera intégralement remboursé par l'Organisateur du montant de la somme versée lors de son inscription. Cet organisme ou cette société ne pourra en aucun cas et pour aucun motif, notamment le fait que sa candidature ait été sollicitée par l'Organisateur ou le CG prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit. En l'absence de refus adressé à l'organisme ou la société dans les conditions indiquées ci-dessus, la demande de participation sera réputée avoir été acceptée par l'Organisateur et considérée comme une réservation définitive permettant à son titulaire de participer au Salon (ci-après le « Client »).

Seuls pourront être admis les services, matériels, produits énumérés dans la nomenclature de la manifestation. Tous les produits et matériels présentés destinés à être vendus sur le territoire français doivent être conformes à la réglementation française. Le refus d'admission ne pourra donner lieu à dédommagement, sauf remboursement de l'éventuel acompte versé.

#### Facturation, droits et annulations

Toute demande de participation doit être accompagnée du règlement de 100% du montant TTC de la réservation selon les mentions inscrites sur le dossier d'inscription ou sur le formulaire d'inscription en ligne. Les règlements sont à effectuer par virement sur le compte de la SARL Campo Ouest. Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard dont le taux est égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, qui seront exigibles après mise en demeure.

Au cas où le prix total de la réservation ne serait pas entièrement réglé à la date d'ouverture du Salon, l'Organisateur pourra disposer de la réservation sans obligation de rembourser les sommes déjà versées par le Client qui seront conservées à titre de dommages et intérêts.

La souscription d'une participation est nominative, incessible et inaliénable. Il est formellement interdit aux Clients, sauf accord préalable écrit de l'Organisateur, de céder, sous-louer ou partager à titre onéreux ou gratuit tout ou partie de leur réservation. Il leur est également interdit de louer dans l'enceinte du lieu d'accueil (Parc Expo de Vannes) une surface autre que celle proposée par l'Organisateur et de faire de la publicité sous quelque forme que ce soit au bénéfice de sociétés ou organismes non Clients du Salon.

La réservation exprime un consentement irrévocable. Toute demande d'annulation doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'accusé réception auprès de l'Organisateur. Si la demande d'annulation intervient avant le 24 décembre 2026, le Client demeure redevable à titre d'indemnité de 50% du montant TTC de sa réservation et des frais d'inscription. Si la demande d'annulation intervient à partir du 24 décembre 2026, la totalité des sommes dues au titre de sa réservation sera exigible et conservée à titre d'indemnité de rupture. Le salon se tiendra les 27 et 28 janvier 2027 au Parc des Expositions de Vannes, le Chorus (Parc du Golfe, 8 Rue Daniel Gilard, 56000 Vannes). Le mercredi 27 janvier de 9h30 à 19h et le jeudi 28 janvier de 9h à 17h sans interruption.

L'Organisateur se réserve le droit d'interdire l'entrée ou de faire expulser toute personne, visiteur ou exposant, dont la présence ou le comportement seraient préjudiciables à la sécurité, la tranquillité ou l'image de la manifestation et/ou l'intégrité du site.

#### Stands, installation, occupation

Le plan du Salon est établi par l'Organisateur qui décide de l'implantation générale des stands et des espaces d'animations dans le lieu. Les emplacements sont proposés à la réservation directement sur le plan du salon, en fonction des disponibilités et des surfaces souhaitées par le Client. Le Client sélectionne lui-même son emplacement lors de sa demande de participation. Celui-ci ne sera considéré comme définitivement attribué qu'après validation du dossier d'inscription par l'Organisateur et réception du règlement correspondant.

L'Organisateur se réserve toutefois le droit, si des contraintes techniques, de sécurité, d'organisation générale du salon ou d'équilibre des espaces l'exigent, de modifier l'emplacement attribué sans que cette modification ne puisse donner lieu à une quelconque indemnité ou recours.

La participation à un précédent événement organisé par l'Organisateur ne crée, en faveur du Client, aucun droit acquis sur un emplacement déterminé. Les numéros et emplacements de stands figurant sur le plan lors de la réservation sont communiqués à titre provisoire et sont susceptibles d'être modifiés par l'Organisateur en fonction des contraintes techniques, de sécurité, d'organisation générale du salon ou de l'évolution de la commercialisation. L'Organisateur se réserve ainsi le droit de procéder à toute modification d'implantation ou de numérotation qu'il jugera nécessaire au bon déroulement de l'événement, sans que cela ne puisse donner lieu à une quelconque indemnité ou recours de la part du Client. Les numéros et emplacements définitifs des stands seront communiqués aux exposants au plus tard trois semaines avant l'ouverture du salon.

Les emplacements réservés devront être aménagés au plus tard le 28 janvier avant 9h00 et occupés en permanence durant les heures d'ouverture les 10 et 11 janvier 2027 par le Client ou un représentant du Client. À défaut, et sauf cas de force majeure excluant la responsabilité du Client et portée formellement à la connaissance de l'Organisateur, lesdits emplacements seront considérés comme disponibles. L'Organisateur procédera alors à la fermeture du stand ainsi qu'à l'enlèvement du matériel et pourra donc lui attribuer une nouvelle affectation sans que le Client défaillant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.

Aucun élément de décoration ou mobilier ne doit dépasser les limites du stand sauf acceptation préalable des organisateurs. Les aménagements dont la hauteur est supérieure à 2,50m à partir du sol sont autorisés sous conditions. Afin de prévenir toute atteinte à l'image du Salon, tout Client souhaitant réaliser un aménagement spécifique de son stand devra soumettre à l'approbation de l'Organisateur le détail de son projet par écrit et au moins 30 jours avant le Salon.

Sauf accord exprès de l'Organisateur, toute distribution de publicités, tracts ou objets promotionnels ne peut être effectuée en dehors du stand réservé par le Client et toutes démonstrations sonores ou bruyantes sur le stand sont formellement interdites. Si le Client fait appel à des prestataires autres que ceux recommandés par l'Organisateur pour l'aménagement de son stand, l'Organisateur se réserve le droit de refuser lesdits prestataires lorsque ceux-ci sont déjà intervenus sur un précédent événement et n'ont pas respecté les obligations qui leur étaient imposées, notamment en matière de sécurité.

Le Client est tenu d'avoir enlevé à l'issue du démontage, tout objet encombrant (construction de stand, mobilier, ...), décors, matériels, marchandises ou supports de communication (magazines, journaux, plaquettes, ...) apportés par lui-même ou ses sous-traitants. Dans le cas contraire, les frais induits par l'enlèvement des objets ou supports seront intégralement refacturés au Client.

Les jours, horaires, modalités de montage et de démontage des stands, le Dossier Technique Exposant et la réglementation du Parc Expo de Vannes seront mis à disposition des exposants par l'organisateur dans l'espace exposant individuel sur le site internet de l'événement (chaque exposant a son propre accès et son propre compte).

D'une façon générale, les Clients sont tenus de respecter les lois et les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons, ainsi que les consignes de sécurité édictées par la Préfecture. À titre particulier, ils doivent se conformer aux règlements et consignes de sécurité du Parc Expo de Vannes. En tout état de cause, les marchandises, produits ou services présentés par le Client doivent être conformes, dans leur forme et leur contenu, aux règles et normes françaises et européennes.

Chaque Client s'engage à respecter et à faire respecter par ses salariés, représentants et sous-traitants, la réglementation mentionnée à l'alinéa précédent ainsi que les consignes précisées dans le Dossier Technique Exposant et dans les conditions générales de participation. À défaut du respect de l'ensemble des dispositions susmentionnées, le Client reconnaît que sa responsabilité pourra être engagée de ce fait.

Le salon accueillant du public, tout démontage de stand ou départ anticipé avant l'heure de fermeture du Salon est formellement interdit. En cas de non-respect de cette clause, l'Organisateur se réserve le droit de refuser la réinscription du Client ou de lui retirer la priorité sur son emplacement historique lors de la prochaine édition. Tout dommage corporel ou matériel lors du démontage sera de la seule responsabilité du Client qui en assumera pleinement les conséquences sans qu'aucun recours ne puisse être fait contre l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'exposant lors de l'édition suivante pour tout départ anticipé.

#### Communication

Les messages, textes, annonces, contenus des ateliers et démonstrations émanant des Clients (ci-après les « Informations Clients ») pour être insérés, selon les offres de participation souscrites, sur tout support de communication ou de promotion lié au Salon (ci-après les « Supports Salon »), ou pour être exploités lors du Salon, sont diffusés sous la responsabilité exclusive des Clients. L'Organisateur se réserve le droit d'interrompre ou de refuser la diffusion ou l'insertion de toute Information Client qu'il estime contraire, en particulier à la bonne tenue, à la bonne présentation des Supports Salon ou du Salon en lui-même, et plus généralement à ses intérêts commerciaux, matériels ou moraux ou en infraction avec la législation en vigueur. En conséquence, le Client ne pourra exercer aucun recours envers l'Organisateur ou prétendre à une quelconque indemnité au motif que le contenu qu'il avait initialement proposé n'a pas été retenu.

Le contenu de chaque animation, hormis les ateliers et démonstrations émanant des Clients, et notamment le choix des intervenants invités est exclusivement du ressort de l'Organisateur et les gabarits des supports seront ceux du Salon.

Le contenu et les intervenants des ateliers et démonstrations achetés par le Client, sont proposés par le Client mais soumises à validation auprès de l'Organisateur. Celui-ci se réserve le droit de refuser ou de modifier le contenu ou les intervenants s'il estime que ceux-ci sont contraires à la bonne tenue du salon. Le Client devra respecter les délais mentionnés par l'Organisateur pour la remise des éléments (intitulés et intervenants). Dans le cas contraire, les éléments ne seront pas communiqués sur les supports Salon et aucun recours ne sera accepté par l'Organisateur. Aucun remboursement ni indemnité ne pourra être demandé faute de participants à un atelier ou à une démonstration.

Afin de permettre le bon déroulement du programme, les intervenants sont dans l'obligation de respecter les délais donnés par l'Organisateur pour la remise de leur support d'intervention. Si ce n'est pas le cas, l'intervenant pourra se voir refuser son animation par l'Organisateur.

Afin de permettre leur insertion sur les Supports Salon, les éléments techniques (images, scripts, textes, logos, fichiers, ...) composant les Informations Clients doivent respecter les instructions communiquées et être fournis dans les délais indiqués par le CG. En cas de non-respect des délais et instructions de remise de ces éléments par un Client, l'Organisateur ne mentionnera que son nom sur les supports du Salon, sans que ledit Client puisse prétendre à une indemnité ou compensation quelconque et à quelque titre que ce soit.

Les Clients s'engagent à informer l'Organisateur et le CG de toute modification concernant leur logo, nom commercial ou tout autre élément distinctif tel que déjà communiqué au public. À partir de la signature de l'inscription, tout changement de logo ou d'enseigne doit être communiqué à l'Organisateur. À défaut, l'Organisateur se décharge de toute responsabilité concernant l'affichage et la communication liés à IODE. Tout envoi de logo moins de 60 jours avant le salon ne pourra être pris en compte dans la communication du Salon et ne donnera lieu à aucun dédommagement de la part de l'Organisateur.

L'Organisateur et le CG permettent la co-exposition des exposants sur le salon avec un surcoût de 450 € HT. Le nom de la structure co-exposante sera renseignée sur le site internet et sur le dépliant plan du salon. Le nom de la structure co-exposante doit impérativement être renseignée auprès de l'Organisateur au moment de l'inscription. En cas de non respect de cette consigne, l'Organisateur et le CG se réserve le droit de refuser la co-exposition.

L'organisateur à seul le droit d'éditer ou de faire éditer et de diffuser le plan programme de l'exposition. Les renseignements nécessaires à la rédaction du catalogue seront fournis par les exposants sous leur responsabilité. L'organisateur ne sera en aucun cas responsable des omissions, des erreurs de reproduction, de composition ou autres qui pourront se produire.

Des photos et vidéos seront prises durant le Salon. Ces photos, sur lesquelles peuvent apparaître les logos, marques et modèles exposés par le Client sur son stand ainsi que les personnes sur le stand ou dans les salles d'animation sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la promotion du Salon sur support papier ou Internet. Si le Client ne souhaite pas apparaître sur les photos : personne à proprement dite, stand ou élément qui y est représenté (logos, marques, modèles), il doit en aviser l'Organisateur par écrit, à défaut, il ne pourra prétendre à aucun recours, ni indemnisation.

#### Responsabilité et assurances

Le Client est responsable du paiement et de l'obtention des droits et des autorisations nécessaires à la diffusion de ses Informations Clients. Il certifie que leur contenu ne contrevient à aucune disposition législative ou réglementaire et/ou aux droits de tiers, et ne comporte aucune imputation ou allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers.

Le Client garantit l'Organisateur et le CG contre tout recours émanant de toute personne qui s'estimerait lésée par la diffusion d'une Information Client, à quelque titre que ce soit. En conséquence, le Client indemnise l'Organisateur et le CG contre toutes actions, réclamations, dommages, engagements de responsabilités, procédures (incluant les frais de justice, frais et honoraires de conseil) fondées sur le contenu de ses Informations Clients, qui pourraient être engagées par tous tiers, à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée en cas d'omissions ou erreurs de reproduction, composition ou autres des Informations Clients, qui surviendraient sur l'un quelconque des Supports Salon, quelle qu'en soit la forme et le mode de diffusion.

Dans l'enceinte du Salon, les Clients prendront les lieux dans l'état dans lequel ils les trouveront et devront les laisser dans le même état. Toutes détériorations seront à la charge des Clients et seront facturées. Ceux-ci sont directement responsables vis-à-vis du Parc Expo de Vannes, la responsabilité de l'Organisateur ne pouvant en aucun cas être engagée.

Tout Client est responsable du matériel qu'il expose et/ou loue dans le but d'aménager son stand. L'Organisateur et le CG déclinent toute responsabilité pour la perte, le vol ou la détérioration de ce matériel durant toute la durée de l'opération, montage et démontage compris. Les Clients sont également responsables de tous les dommages causés aux tiers du fait de leurs installations ou activités.

Les aménagements et équipements mis à disposition par l'Organisateur devront être restitués en parfait état. Il est strictement interdit de percer, clouer, visser ou détériorer les structures, cloisons et mobiliers. En cas d'utilisation d'adhésifs ou de tout autre système de fixation, aucune trace de colle ou résidu ne devra subsister. Toute dégradation, détérioration, trace persistante ou remise en état nécessaire sera intégralement facturée au Client. Il est obligatoire que chaque Client souscrive, directement et à ses frais, une assurance pour couvrir ces différents risques.

L'exposant fera son affaire d'assurer la protection industrielle des matériels et produits exposés et ce conformément aux dispositions légales en vigueur. Ces mesures devront être prises avant la présentation de ces matériels ou produits, l'organisateur n'acceptant aucune responsabilité dans ce domaine.

Chaque exposant doit, également, faire parvenir obligatoirement à l'organisateur, une attestation de son assureur justifiant sa couverture pour tous les risques mentionnés. L'organisateur déclare être couvert par une assurance responsabilité civile organisateur. Il est réputé déchargé de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, de vol ou de dommages quelconques.

Tout préjudice, y compris les préjudices commerciaux et les troubles de jouissance, qui pourrait être subi par les Clients et dont l'Organisateur ne serait pas directement responsable, ne saurait, pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité de l'Organisateur ou de ses représentants. En tout état de cause, quel que soit le fondement des réclamations éventuelles du Client, la responsabilité totale de l'Organisateur sera limitée à des dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant total de la réservation.

#### Dispositions diverses

L'Organisateur met en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la promotion du salon, favoriser sa visibilité auprès des publics ciblés et créer les conditions propices aux rencontres professionnelles. Toutefois, la fréquentation effective du salon, le profil des visiteurs, ainsi que les contacts, opportunités commerciales ou retombées générées relèvent de facteurs multiples et ne peuvent faire l'objet d'un engagement de résultat. En conséquence, l'Exposant reconnaît que sa participation au salon ne saurait donner lieu à aucun recours, remboursement, indemnisation ou réduction du prix de participation au motif d'une fréquentation jugée insuffisante ou de retombées commerciales inférieures à ses attentes.

Les ventes à emporter sont autorisées, néanmoins, l'organisateur se réserve le droit d'interdire ou de limiter les ventes comportant livraison immédiate et sur place à l'acheteur.

Il appartiendra à chaque exposant d'accomplir les formalités douanières pour les matériels et produits en provenance de l'étranger. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des difficultés qui pourraient survenir lors de ces formalités.

Les exposants étrangers ont la possibilité de se faire rembourser la TVA aux conditions suivantes :

- Pays membres de l'Union Européenne : faire une demande à la direction générale des impôts - centre des non-résidents - 9, rue d'Uzès - 75084 Paris cedex 02 (France). Fournir les originaux des factures reçues en certifiant sur les demandes qu'ils ne réalisent pas d'opérations imposables en France.
- Pays hors Union Européenne : ils doivent impérativement désigner un représentant fiscal en France pour accomplir ces formalités.

Toute inexécution de l'une des obligations prévues aux présentes conditions générales de participation pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du Client défaillant sans que celui-ci puisse prétendre à aucun remboursement ni à aucune compensation. L'Organisateur pourra disposer de la façon qui lui verraendra des emplacements et réservations ainsi laissés libres. L'Organisateur se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans recours possible de la part des Clients, à toute modification utile ou nécessaire au bon déroulement du Salon et notamment à tout changement d'horaire, d'emplacement ou d'aménagement d'un stand. Chaque Client reconnaît ce droit de modification à l'Organisateur et s'engage à accepter et à appliquer toutes nouvelles dispositions imposées par celui-ci du fait de ces modifications. L'Organisateur a seul le pouvoir de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes conditions générales. Toutes ses décisions sont prises sans recours possible et sont immédiatement exécutoires, ce que chaque Client reconnaît et accepte.

Dans le cas où, pour une raison de force majeure, le Salon ne pouvait avoir lieu, les Clients ne sauraient prétendre à aucune indemnité, ni compensation de quelque nature que ce soit. Après paiement de toutes les dépenses engagées, les sommes restant éventuellement disponibles seraient réparties entre les Clients, au prorata des sommes versées par eux sans qu'ils puissent exercer un recours, à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit, contre l'Organisateur.

Les fichiers de données concernant les sociétés ou organismes, Clients ou candidats au salon, font l'objet d'une déclaration à la CNIL et sont utilisés conformément à la réglementation en vigueur. Un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données peut être exercé librement auprès de l'Organisateur.

Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception dans les dix jours suivant la clôture de la manifestation.

Tout différend ou difficulté nés de l'interprétation ou de l'exécution des présentes seront soumis, en cas d'échec d'une tentative préalable de solution amiable, à la compétence du Tribunal de Commerce de Vannes.

# ORGANISATION & INFORMATIONS PRATIQUES

Un salon organisé par :



Partenaires médias :



## OUVERTURE AU PUBLIC :

Mercredi 27 janvier : 9h30 - 19h

Jeu di 28 janvier : 9h - 17h

## MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Gratuit pour les visiteurs

> Pré-inscription sur le site Internet  
du salon [www.salon-iode.fr](http://www.salon-iode.fr)

## CONTACTS EXPOSANTS & PARTENAIRES :

Commissariat Général du  
salon & contact exposants :

### Agence Essentiel

[contact@salon-iode.fr](mailto:contact@salon-iode.fr)

09 72 40 59 93

**essentiel**  
"COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTIEL"



# i o d e

## SALON DES ÉQUIPEMENTS DE TOURISME & LOISIRS

• BY CAMPO OUEST •

